



— TERRE D'AVENIRS —

VERBATIM DE LA VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Quels sont les enjeux liés à la biodiversité en Essonne ?

Avec 25 % de son territoire occupé par des milieux naturels, l'Essonne possède une biodiversité particulièrement riche et variée. Des paysages aussi différents que les pelouses calcicoles, les platières, ou les zones humides coexistent. Le territoire se distingue également par une trame verte (forêts, friches, landes, prairies...) et bleue (rivières, étangs, marais...) qui structure ses paysages. Toutefois, l'urbanisation intense et les activités anthropiques exercent de multiples pressions sur le patrimoine naturel. Ces contraintes altèrent la biodiversité et la fonctionnalité des écosystèmes.

Pourtant des éléments remarquables ont perduré jusqu'à nos jours, parfois au cœur même des villes. Réussir un aménagement durable et équilibré du territoire, conciliant protection et développement, constitue donc un enjeu majeur pour l'Essonne. C'est pourquoi le Conseil départemental mène depuis plus de 30 ans une politique active en matière de protection des Espaces naturels sensibles (ENS).

Quelles sont les initiatives que le Département porte pour la biodiversité ?

Depuis 30 ans, le Département de l'Essonne mène une politique active de conservation et de valorisation du patrimoine naturel dans le cadre des dispositions de la loi du 18 juillet 1985 relative aux Espaces naturels sensibles (ENS). Cet outil permet de mobiliser des moyens financier, foncier et contractuel pour protéger, réhabiliter et rendre accessible au public des lieux de nature aux quatre coins du territoire. Mise en œuvre de manière consensuelle avec les acteurs locaux (Etat, communes, EPC, PNR, associations...), cette compétence fait du Département un acteur majeur de la préservation de la biodiversité et des paysages.

Notre collectivité s'efforce de concilier protection du patrimoine vert et développement durable des territoires, il soutient ainsi les projets comme le Cirque de l'Essonne, à Lisses, Corbeil-Essonnes, Villabé, ou les Coteaux des vignes (Athis-Mons) et le Val de Seine. Plus au sud, les communes des zones rurales sont soutenues pour faire émerger des projets de même type. Cet ambitieux programme prône de plus un écotourisme durable en Essonne avec la création de gîtes ruraux, la vente de produits du terroir ou encore la constitution d'un pôle touristique autour de Méréville.

Comment impliquez-vous les citoyens ?

Le Département invite aussi les Essonnais à renouer avec la nature qui les entoure. L'accent a ainsi été mis sur la valorisation des ENS et leur découverte - la randonnée et l'appli "Balades en Essonne" y contribuant fortement - mais aussi sur la création d'un réseau de jardins (partagés, pédagogiques ou d'insertion) en zone urbaine. Des actions de solidarité en direction du monde agricole, des partenaires institutionnels, des jeunes ou encore des Essonnais éloignés de l'emploi sont également réalisées. Ces derniers peuvent par exemple participer à des chantiers d'insertion autour des métiers de la protection de la nature et de l'entretien des paysages. Enfin, des instances de concertation comme l'Observatoire départemental de la nature en (Essonne-ODNE) dynamisent le débat et la démocratie participative.

En quoi ces Assises sont importantes pour le Département ?

La biodiversité subit un dangereux déclin, avec un taux d'extinction sans précédent et qui s'accélère... Par ailleurs l'Essonne est un territoire avec une forte urbanisation. Aussi, ces Assises sont l'occasion de partager notre ambition avec la communauté locale, parvenir à concilier la protection du patrimoine vert et le développement durable des territoires.

C'est dans ce contexte que la France devra réécrire sa Stratégie nationale de la biodiversité, qui arrive à son terme en 2020, et qu'elle devra aussi se mobiliser pendant le Congrès mondial de la Nature organisé à Marseille (UICN) en juin 2020.

Pour nous ces Assises Nationales de la Biodiversité ont pour objectif de rassembler toutes les parties prenantes françaises en vue de ces grands rendez-vous à venir. Nous sommes tous concernés, quelque soient nos actions, locales et internationales, et nous devons tous nous mobiliser, Etat, collectivités mais aussi citoyens, pour être à la hauteur des enjeux auxquels nous devons faire face.